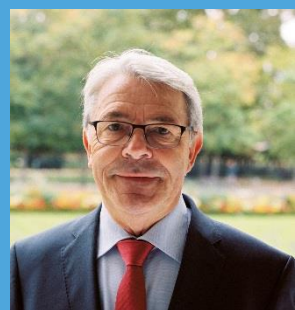


Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 49 - 27 mai 2019



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Inauguration de la piste homologuée de BMX à Plouay



Le 25 mai, à l'invitation du maire de la commune Gwenn LE NAY, le sénateur était à Plouay dans le cadre de l'inauguration de la piste homologuée de BMX.

Cette séquence s'est déroulée en présence de Jean-Michel JACQUES, député du Morbihan, de Gaël LE SAOUT, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, de Jean-Rémy KERVARREC, conseiller départemental et de David LAPPARTIENT, président de l'Union Cycliste Internationale.

Gwenn LE NAY les a tous accueillis avec plaisir pour l'inauguration de ce nouvel équipement sportif sur sa commune.

Au Pardon de Saint-Yves à Bubry



Le Pardon de Saint-Yves et le concours de sonneurs et danseurs du pays Pourlet associé à cette cérémonie se sont déroulés le 26 mai à Bubry.

À l'issue de la messe solennelle, le public nombreux a pu assister au feu de joie traditionnel et à la procession avec les enfants du cercle des Bugale Melrand et le bagad Sant Ewan-Bubri. Fidèle à cette cérémonie depuis des décennies, Jacques LE NAY a tenu malgré cette journée électorale, à saluer et à féliciter les organisateurs et les membres du bagad Sant Ewan-Bubri, « cette édition 2019 qui s'est déroulée dans un très beau cadre suite aux travaux effectués par la mairie de Bubry est encore un succès ».

AU PARLEMENT

Audition de Faruk KAYMAKCI, vice-ministre des Affaires étrangères de Turquie



La commission a entendu le 21 mai, S.E. Faruk KAYMAKCI, vice-ministre des affaires étrangères de Turquie.

Les discussions ont porté sur les S 400 et l'OTAN. La situation à Chypre, la crise en Syrie, la maîtrise des flux migratoires, la situation intérieure turque et le respect de l'Etat de droit ont également été largement abordés.

Jacques LE NAY a interrogé Faruk KAYMAKCI sur les relations irano-russes.

Auditions d'ArianeGroup et du Centre national d'études spatiales (CNES)



La commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces armées a entendu le 22 mai, André-Hubert ROUSSEL, président exécutif d'ArianeGroup et Jean-Yves LE GALL, président du Centre national d'études spatiales (CNES), sur la politique des lanceurs spatiaux. Le Président exécutif a estimé que d'ici un à deux ans, des technologies clés actuellement en cours de développement permettront de choisir entre faire évoluer Ariane 6, ou créer un nouveau lanceur plus compétitif. Jean-Yves LE GALL a rappelé la capacité unique de l'Europe spatiale à mettre en place des coopérations entre états. Rémy RIOUX, candidat proposé par le Président de la République pour occuper les fonctions de directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD) a ensuite été entendu. Le Sénat a approuvé sa reconduction mais a demandé un pilotage politique renforcé et une meilleure évaluation des résultats.

Ecole de la confiance, les inquiétudes des territoires entendues par la Haute-assemblée



Le 21 mai, le Sénat a adopté une version très amendée du [projet de loi pour une école de la confiance](#) répondant aux **préoccupations légitimes** exprimées par les **collectivités locales**.

Il a notamment aménagé **l'obligation de scolarisation des enfants dès 3 ans** et conservé les mesures relatives au **renforcement du contrôle de l'instruction en famille** et à la **réforme de la formation initiale des enseignants**.

Le Sénat a par ailleurs entériné la **pleine compensation pour toutes les communes** des dépenses nouvelles occasionnées par l'adoption de ce texte, la **suppression de l'article 6 quater** portant **création des établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux**. Les sénateurs ont **amélioré le volet handicap** en inscrivant dans le code de l'éducation la formation des futurs

enseignants à la maîtrise des outils et des ressources numériques, à leur usage pédagogique ainsi qu'à la connaissance et à la compréhension des enjeux liés à l'**écosystème numérique** ainsi que la formation des élèves à l'**éducation à l'environnement et au développement durable** dès l'école primaire.

Le Sénat a également adopté des dispositions relatives à l'obligation d'afficher la **devise de la République** dans les salles de classe, de **neutralité religieuse** à l'école et à la possibilité d'effectuer une **retenue sur les allocations familiales** versées aux parents d'élèves en cas de manquement à l'obligation d'assiduité scolaire.

Pour Jacques LE NAY « nous avons examiné ce texte afin que chaque enfant trouve sa place à l'école. Le Sénat a pleinement joué son rôle de **porte-voix des territoires** en portant une **vision respectueuse des réalités du terrain** afin de répondre au mieux aux **inquiétudes des élus** qui investissent pour garantir l'accueil des jeunes enfants sur leurs territoires ». La commission mixte paritaire se réunira mi-juin afin de trouver un accord sur ce texte. ([en savoir plus](#))

Audition Florence PARLY, ministre des Armées



La Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a entendu le 22 mai Florence PARLY, ministre des Armées sur les exportations d'armement.

Jacques LE NAY lui a notamment fait part de ses interrogations sur l'efficacité des régimes de contrôle des exportations et sur la relation entre le Parlement et le Gouvernement sur cette question des exportations.

Action de l'Etat en mer



Le 23 mai, la commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat s'est rendue à bord de l'Abeille Liberté, puissant remorqueur de secours pour échanger avec le préfet maritime et les équipages sur le thème de l'action de l'Etat en mer. Le sauvetage en mer, la maîtrise des approches maritimes, la sauvegarde de l'environnement, le partage des usages en mer étaient à l'ordre du jour de cette séquence.

Jacques LE NAY et ses collègues se sont ensuite rendus sur le chantier de construction des futurs sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de classe Barracuda, dont le premier de la série, le Suffren, sera mis en service en 2020. ([déplacement à revoir en vidéo](#))

Lundi 27 mai 2019**À 16 heures et le soir :**

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet (texte de la commission, [n° 522, 2018-2019](#)) (demande du Gouvernement)

Mardi 28 mai 2019**À 14 heures 30 :**

- Débat sur l'avenir du cinéma français (demande du groupe Les Républicains)

À 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 17 heures 45 et le soir :

- Débat sur l'avenir de l'enseignement professionnel (demande du groupe Les Républicains)
- Éventuellement, suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet (texte de la commission, [n° 522, 2018-2019](#)) (demande du Gouvernement)

Mercredi 29 mai 2019**À 14 heures 30 :**

- Débat sur le thème : « La lutte contre la fraude à la TVA transfrontalière » (demande du groupe RDSE)
- Débat sur le thème : « Le cannabis, un enjeu majeur de santé publique » (demande du groupe CRCE)

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN
E-mail : j.le-nay@senat.fr
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO
Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr